



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 décembre 2014
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 5 décembre 2014, adressée au Président
du Conseil de sécurité par les représentants de l'Australie,
du Chili, des États-Unis d'Amérique, de la France,
de la Jordanie, de la Lituanie, du Luxembourg,
de la République de Corée, du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Rwanda
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous, les membres du Conseil de sécurité soussignés – Australie, Chili, États-Unis, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Rwanda –, sommes profondément préoccupés par la situation en République populaire démocratique de Corée.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'ampleur et la gravité des violations des droits de l'homme qui sont décrites dans le rapport d'ensemble établi par la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/HRC/25/63), publié sous la cote S/2014/276. Ces violations menacent de déstabiliser la région et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Par conséquent, nous demandons que la situation en République populaire démocratique de Corée soit officiellement inscrite à l'ordre du jour du Conseil, sans préjudice de la question de la non-prolifération en République populaire démocratique de Corée. Nous demandons, au titre de l'article 2 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, que celui-ci tienne une réunion au sujet de la situation en République populaire démocratique de Corée, et qu'un haut responsable du Secrétariat ainsi qu'un haut responsable du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme tiennent une séance d'information au titre de ce point de l'ordre du jour, afin que les membres du Conseil soient mieux informés par le Secrétariat de cette situation et de ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.



Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité, afin que ce point de l'ordre du jour soit examiné le plus tôt possible dans le courant du mois de décembre.

Le Représentant permanent de l'Australie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gary **Quinlan**

Le Représentant permanent du Chili
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Cristián **Barros Melet**

La Représentante permanente des États-Unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Samantha **Power**

Le Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) François **Delattre**

La Représentante permanente de la Jordanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Dina **Kawar**

La Représentante permanente de la Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Raimonda **Murmokaitė**

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Luxembourg
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Olivier **Maes**

Le Représentant permanent
de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Oh Joon

Le Représentant permanent du Royaume-Uni
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Mark **Llyall Grant**

Le Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Eugène-Richard **Gasana**
